



Ateliers de concertation sur le P.A.D.D. du Plan Local d'Urbanisme du 16 octobre 2017

Compte-rendu de la table n°1 "Metz, ville attractive"

Pour les habitants, l'attractivité de la ville tient essentiellement aux facteurs suivants :

1. Metz, ville "facile à vivre"

- a. Créer une offre de logements diversifiée (parcours résidentiels adaptés pour les séniors et les jeunes ménages), accessible et de qualité
- b. Créer une offre de mobilité attractive
 - i. Obtenir un meilleur maillage et des fréquences plus élevées des transports en commun (METTIS et liane)
 - ii. Traiter les deux gares (Metz centre et Metz Nord) en pôle multimodaux et améliorer leur accessibilité
 - iii. Créer des liaisons douces continues et sécurisées entre les quartiers, le centre-ville et les communes limitrophes
- c. Favoriser la mixité fonctionnelle et proximité écoles, commerces, établissements de soins, services, banques, crèches, etc. (ex. commerces à Devant-lès-Pont, Haut de Vallières)
- d. Développer de l'habitat autour des gares
- e. Avoir un Centre-Ville dynamique, attractif et diversifié, avec des commerces et pas seulement des restaurants et des bars
 - i. Créer "des centralités partout"
 - ii. Reconstruire certains quartiers, notamment la Patrotte autour de la gare de Metz Nord et le Pontiffroy
 - iii. Ne pas multiplier l'offre commerciale en site dédié à l'extérieur
- f. Prendre en compte la problématique du stationnement pour les résidents
- g. Tenir compte de la problématique de la vacance

2. Metz, ville formatrice et créatrice d'emploi

- a. Instaurer une fiscalité attractive pour les entreprises
- b. Créer des emplois innovants, liés au développement durable, créer des emplois dans le numérique / établir une "marque" de type "Metz Verte" comme Lor'nTech
- c. Valoriser et traiter les friches (industrie, agriculture)
- d. Former une main d'œuvre qualifiée et disponible :
 - i. Soutenir la formation supérieure et la recherche
 - ii. Conforter la vie universitaire à Metz, diversifier l'offre de logements étudiants
 - iii. Favoriser l'implantation d'un C.H.U.R.

3. Metz, ville où il fait bon vivre (qualité de vie)

- a. Développer des sites naturels (parcs, cours d'eau, site thermal) protégés, proches et attractifs
- b. Entretenir les parcs existants et en créer d'autres, les mettre en valeur, penser à une végétation adaptée
- c. Mettre en valeur/protéger le patrimoine

- d. Proposer une offre culturelle et sportive diversifiée
- e. Créer les conditions d'un sentiment de sécurité (éclairage, proximité de la police, etc.)
- f. Pérenniser l'offre de transport actuel et aller au-delà des deux lignes METTIS existantes, communiquer sur les P+R et en créer d'autres
- g. Développer davantage l'image de Metz au niveau national et frontalier (tourisme)
- h. Aller plus loin dans les relations avec l'Allemagne (ex. Metz ist Wunderbar.....)
- i. Mettre en place une signalétique adaptée pour les touristes